

**COMITE MONETAIRE  
FINANCIER NATIONAL  
DU GABON**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité Monétaire et Financier National du Gabon s'est réuni le mardi 17 février 2009, à Libreville, sous la présidence de Monsieur Blaise LOUEMBE, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Programmation des Investissements Chargé de la Privatisation.

Passant en revue l'évolution de *l'environnement économique international*, à fin octobre 2009, le Comité a noté que les perspectives de l'économie mondiale sont désormais marquées par l'entrée en récession de la plupart des pays industrialisés et que, d'une manière générale, tous les pays du monde seraient plus ou moins affectés par cette crise. Les marchés émergents, principaux piliers de la croissance mondiale au cours des dernières années semblent, eux aussi, être de plus en plus touchés.

Dans ce contexte, en janvier dernier, le Fonds Monétaire International (FMI) a été amené à revoir de 2,2 % à 0,5 %, le taux d'expansion de l'économie mondiale prévu pour l'année 2009.

*Sur le Continent Africain*, la croissance économique ralentirait en 2008 pour s'établir à 5,4 % contre 6,9 % l'année précédente, en raison d'un environnement de plus en plus défavorable. Dans le même temps, l'inflation reviendrait autour de 9 %.

*Dans la Zone CEMAC*, les projections macroéconomiques actualisées font ressortir une prévision de croissance toujours soutenue du PIB réel à 5,3 % pour 2008, alors que l'activité pourrait ralentir et revenir à 3,2 % en 2009.

*Au plan national*, les indicateurs sectoriels demeurent bien orientés à fin octobre 2008, en dépit d'une contraction de la production de pétrole et du repli observé dans l'exploitation forestière tout comme dans les activités connexes. Par ailleurs, des signes de ralentissement sont également perceptibles au niveau des ventes de manganèse et de caoutchouc du fait de la baisse brutale enregistrée au niveau des commandes. 4

Dans ce contexte, selon les prévisions de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), en 2009, le taux de croissance réelle fléchirait à 2,1 % et celui de l'inflation resterait contenu à 3,5 %, en moyenne annuelle.

*Concernant les finances publiques*, la gestion des opérations financières de l'Etat s'est soldée au cours de la période considérée par un excédent budgétaire global (base engagements) de 690 milliards, en forte hausse par rapport aux dix premiers mois de l'année 2007. Le solde global base caisse qui augmente également de façon substantielle à 637,9 milliards, contre 309,1 milliards douze mois auparavant, a servi au remboursement des créanciers du Club de Paris, dans le cadre de l'opération de rachat de la dette gabonaise, en plus des fonds levés sur les marchés financiers international et régional.

Le Comité a noté avec satisfaction le respect par le Gabon, à fin octobre 2008, de trois des quatre critères de convergence fixés par la CEMAC, *dans le cadre de la surveillance multilatérale* des économies de la Zone.

Il s'est réjoui de ce que *la situation monétaire du Gabon*, à fin novembre 2008 comparée à celle de la même période en 2007, reste confortable en dépit de la baisse du crédit intérieur de 31,7 % causée par la consolidation de la position créditrice de l'Etat alors que les crédits à l'économie ont progressé de 2,2 %. Le taux de couverture de la monnaie s'est renforcé de 16 points, passant à 95,2 %, en raison de la forte croissance des avoirs extérieurs nets. En contrepartie, la masse monétaire s'est accrue de 8,7 % à 1 173,8 milliards.

S'agissant de *la situation bancaire*, le Comité a relevé la bonne tenue de l'activité se traduisant par une hausse du bilan agrégé des banques de 8,8 % en novembre 2008. En outre, il a noté que dans l'ensemble, les banques respectent les normes prudentielles. Par ailleurs, il s'est réjoui de ce que les résultats de la cotation réalisée par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), font apparaître que la situation du système bancaire gabonais reste satisfaisante.

Le Comité a pris connaissance des travaux d'actualisation par les services de la Banque, des agrégats macroéconomiques du Gabon, dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire. Sur la base des résultats obtenus, il a proposé au Comité de Politique Monétaire d'adopter les objectifs monétaires et de crédit pour l'année 2009. ↴

Il a été informé de la situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2008 ainsi que de l'évolution de la situation du marché monétaire au 31 janvier 2009.

Le Comité a pris acte des accords de classement délivrés par le Gouverneur au cours de la période du 15 septembre 2008 au 15 janvier 2009.

Par ailleurs, il a également pris acte des décisions arrêtées par le Comité Ministériel de l'UMAC au cours de sa session du 25 novembre 2008, ainsi que des décisions arrêtées par le Conseil d'Administration de la Banque au cours de sa session du 24 novembre 2008.

Enfin, les membres du Comité ont été informés des décisions prises par le Comité de Politique Monétaire au cours de sa séance du 17 février de l'année 2009.

**Le Président du Comité**



**Blaise LOUEMBE**